



[Accueil](#)

Vie communale Conseil Municipal Fonctions et permanences des élus



Le Maire et ses adjoints

Permanences des élus municipaux

- **André GUILLOU**, Maire

le mercredi et le vendredi de 10h30 à 12h

- **Michel GUILLOU**, 1er adjoint – finances et personnel

le lundi de 10h à 12h

- **José LENEPVEU**, 2ème adjoint – action sociale, solidarité et logement public

le mardi de 9h à 11h

- **Sophie BOYER**, 3ème adjoint – communication et action économique

le lundi de 14h à 15h

- **Serge QUEMERE**, 4ème adjoint – travaux et patrimoine

le mardi de 10h à 12h

- **Catherine DE ABREU**, 5ème adjoint – marchés publics et environnement

le mardi après-midi sur rendez-vous

- **Etienne CHEREAU**, 6ème adjoint – affaires scolaires, structures d'accueil et culture

permanence sur rendez-vous

- **Jocelyne CAROFF**, 7ème adjoint – vie associative

le samedi de 10h à 12h

Extrait du site web de la Commune : <http://www.saint-evarzec.bzh/le-maire-et-ses-adjoints/>